



Stratégie d'acquisition des documents privés des Archives publiques  
de l'Ontario

## Rapport d'analyse du **secteur de l'infrastructure** en Ontario

**Version 1**  
**Septembre 2015**

## **Table des matières**

1. Objet .....	3
2. Aperçu du secteur de l'infrastructure en Ontario.....	3
4. Méthode d'analyse du secteur de l'infrastructure.....	7
Identification des sous-secteurs .....	7
Exclusions et limites .....	7
5. Analyse des sous-secteurs de l'infrastructure.....	7
Sous-secteurs du secteur de l'infrastructure: .....	7
Liens fonctionnels du gouvernement.....	8
Annexe A : Analyse des sous-secteurs de l'infrastructure .....	9

# 1. Objet

Le présent rapport vise à appliquer les recommandations clés de la Stratégie d'acquisition des documents privés des Archives publiques de l'Ontario en examinant les principaux secteurs de l'Ontario. Il met au premier plan les sous-secteurs ou les domaines du secteur de l'infrastructure qui sont plus propices à produire des documents d'intérêt provincial.

Le secteur de l'infrastructure est un secteur vaste et d'une importance vitale, et il constitue un élément fondamental de la productivité et de la croissance globale de l'Ontario. Que ce soit dans le développement de routes, de lignes de transport en commun, d'égouts et de barrages, ou la construction d'hôpitaux, de palais de justice et d'écoles, le secteur de l'infrastructure contribue à la croissance et à la prospérité de l'Ontario. Le secteur de l'infrastructure comprend un large éventail de services et d'initiatives qui sont essentiels à la modernisation et au développement de la société et de l'économie de l'Ontario, et qui ont une incidence directe sur la vie quotidienne des citoyens de l'Ontario. Par conséquent, il est hautement nécessaire de documenter ce secteur.

L'identification et l'évaluation des activités du secteur de l'énergie guideront et appuieront la politique d'acquisition des documents privés du secteur de l'infrastructure dans la *Stratégie d'acquisition des documents privés des Archives publiques de l'Ontario*.

## 2. Aperçu du secteur de l'infrastructure en Ontario

Le gouvernement provincial a longtemps accordé la priorité au développement des infrastructures en Ontario. Le Department of Planning and Development a été créé en 1944 afin d'établir un ministère qui allait répondre à certains des besoins en matière d'infrastructure en Ontario. Ce ministère avait le mandat de collaborer avec des associations liées à l'agriculture, à l'industrie, au travail, à l'exploitation minière et au commerce, avec d'autres associations et organisations, et avec les entreprises des secteurs public et privé, afin de créer et de maintenir des emplois productifs et de perfectionner les ressources humaines et matérielles de la province. Sans aucun doute, le secteur de l'infrastructure couvre un large éventail d'activités du gouvernement, qui, plus récemment, étaient gérées par le ministère du Renouvellement de l'infrastructure publique (2003, 2010) et le ministère de l'Énergie et de l'Infrastructure (2007-2010).

Créé en 2013, le ministère du Développement économique, de l'Emploi et de l'Infrastructure a le mandat de bâtir une économie solide et novatrice qui crée des emplois, des possibilités et une prospérité pour tous les Ontariennes et les Ontariens. Le Ministère a la responsabilité de bâtir l'économie de l'Ontario en planifiant l'infrastructure à long terme et en réalisant des projets d'infrastructure

clés. Voici certaines des fonctions fondamentales du secteur : créer un environnement pour les affaires en l'Ontario, construire une infrastructure moderne et élaborer des stratégies pour les infrastructures.<sup>1</sup>

En 2013, dans son *Discours du Trône* la première ministre Kathleen Wynne a déclaré que « votre gouvernement comprend que les infrastructures sont les piliers de notre économie. »<sup>2</sup> Le gouvernement de l'Ontario reconnaît l'importance des infrastructures et a investi près de 85 milliards de dollars dans l'infrastructure publique depuis 2003. Le budget de 2013 de l'Ontario prévoit des investissements de plus de 35 milliards de dollars dans l'infrastructure jusqu'en 2016.<sup>3</sup>

L'engagement de l'Ontario à bâtir une infrastructure moderne et à promouvoir la croissance économique a été réaffirmé par la première ministre Kathleen Wynne dans sa lettre de mandat du 24 septembre 2014 adressée à l'honorable Brad Duguid, ministre du Développement économique, de l'Emploi et de l'Infrastructure. La lettre de la première ministre Wynne énonce les principales priorités du gouvernement de l'Ontario, notamment :

- faire croître l'économie et contribuer à la création de bons emplois;
- faire des investissements stratégiques dans les talents et les compétences de notre population, de l'enfance à la retraite;
- créer une infrastructure moderne, ainsi qu'un réseau de transport en commun et de transport intégré;
- établir un climat d'affaires dynamique alimenté par l'innovation, la créativité et des partenariats afin de favoriser une prospérité accrue.<sup>4</sup>

En plus de ces priorités, le ministère du Développement économique, de l'Emploi et de l'Infrastructure compte également neuf secteurs encore plus explicites, comme indiqué dans le plan *Construire ensemble : Emplois et prospérité pour les Ontariennes et les Ontariens*. Ce plan décennal, initialement lancé par le ministère de l'Infrastructure en 2011, met l'accent sur le développement de l'infrastructure pour : le transport, l'éducation et l'innovation, les soins de santé, les zones rurales, les villes et les régions, l'eau et les autres ressources

---

<sup>1</sup> Lettre de mandate 2014 de la première ministre Kathleen Wynne à l'honorable Brad Duguid, ministre du Développement économique, de l'Emploi et de l'Infrastructure, 25 septembre 2014. <https://www.ontario.ca/fr/page/lettre-de-mandat-2014-developpement-economique-de-lemploi-et-de-linfrastructure> (consulté le 22 avril 2015)

<sup>2</sup> L'honorable David Onley, lieutenant-gouverneur de l'Ontario. *Discours du Trône*, 19 février 2013. <http://www.premier.gov.on.ca/fr/news/24954> (consulté le 22 avril 2015)

<sup>3</sup> Ministère des Finances. Budget de 2013. <http://www.fin.gov.on.ca/fr/budget/ontariobudgets/2013/statement.html> (consulté le 16 septembre 2015)

<sup>4</sup> Lettre de mandat de la première ministre Kathleen Wynne à l'honorable Brad Duguid, ministre du Développement économique, de l'Emploi et de l'Infrastructure, 25 septembre 2014. <https://www.ontario.ca/fr/page/lettre-de-mandat-2014-developpement-economique-de-lemploi-et-de-linfrastructure>

environnementales, le tourisme et la culture, l'infrastructure sociale, la justice et les services gouvernementaux.<sup>5</sup>

## 2. Aperçu du secteur de l'infrastructure en Ontario (a continué)

Pour soutenir la croissance de l'infrastructure en Ontario, le ministère du Développement économique, de l'Emploi et de l'Infrastructure est appuyé par Infrastructure Ontario. Officiellement connue sous le nom Ontario Infrastructure and Lands Corporation, Infrastructure Ontario est une société d'État qui a été constituée en 2005 en vertu de la *Loi sur les sociétés par actions*. Infrastructure Ontario offre un vaste éventail de services visant à soutenir les initiatives d'infrastructure du gouvernement de l'Ontario, y compris la réalisation de projets d'infrastructure complexes de grande envergure.<sup>6</sup> Infrastructure Ontario appuie le gouvernement de l'Ontario par l'entremise de quatre secteurs d'activité : les grands projets d'infrastructure, les services immobiliers, les prêts d'infrastructure et les projets commerciaux.<sup>7</sup>

Le ministère du Développement économique, de l'Emploi et de l'Infrastructure est également appuyé par la Société immobilière de l'Ontario (SIO), qui est administrée par le ministère des Affaires municipales et du Logement. Fondée en 1993, la SIO fournit divers services de gestion de projets immobiliers qui contribuent à l'infrastructure, notamment : la gestion de projets de construction, la gestion des installations et la gestion stratégique du portefeuille pour le compte du gouvernement de l'Ontario.

Le ministère du Développement économique, de l'Emploi et de l'Infrastructure et Infrastructure Ontario reconnaissent également le besoin fondamental d'établir des partenariats avec le secteur privé pour favoriser la prospérité et la rentabilité du secteur de l'infrastructure dans la province. Afin de répondre aux besoins croissants de la province, le Ministère et Infrastructure Ontario financent de nombreux projets grâce à une diversification des modes de financement et d'approvisionnement, c'est-à-dire que des entreprises ou des organisations du secteur privé travaillent avec le gouvernement ou en son nom.<sup>8</sup>

---

<sup>5</sup> Ministère du Développement économique, de l'Emploi et de l'Infrastructure. *Construire ensemble : Emplois et prospérité pour les Ontariennes et les Ontariens*.

[http://moi.gov.on.ca/pdf/fr/BuildingTogether\\_Fr.pdf](http://moi.gov.on.ca/pdf/fr/BuildingTogether_Fr.pdf) (consulté le 16 septembre 2015)

<sup>6</sup> Infrastructure Ontario. *Diversification des modes de financement et d'approvisionnement*, section 3.05, 2014. *Rapport annuel du Bureau de la vérificatrice générale de l'Ontario*, p. 224-225. [http://www.auditor.on.ca/fr/content-fr/annualreports/arreports/fr14/2014AR\\_fr\\_web.pdf](http://www.auditor.on.ca/fr/content-fr/annualreports/arreports/fr14/2014AR_fr_web.pdf)

<sup>7</sup> <http://www.infrastructureontario.ca/Templates/AboutUs.aspx?id=120&langtype=1036>

<sup>8</sup> Infrastructure Ontario. *Diversification des modes de financement et d'approvisionnement*, section 3.05, 2014. *Rapport annuel du Bureau de la vérificatrice générale de l'Ontario*, p. 224-225. [http://www.auditor.on.ca/fr/content-fr/annualreports/arreports/fr14/2014AR\\_fr\\_web.pdf](http://www.auditor.on.ca/fr/content-fr/annualreports/arreports/fr14/2014AR_fr_web.pdf)

Que ce soit par la réalisation de projets en partenariat avec le gouvernement ou de projets que le secteur privé finance en totalité, le secteur privé joue un rôle déterminant dans le secteur de l'infrastructure en Ontario. Alors que l'infrastructure constitue toujours une priorité pour la province de l'Ontario, il demeure important d'examiner ces secteurs pour y trouver des dossiers d'intérêt provincial à long terme.

### 3. Analyse des collections des Archives publiques de l'Ontario

Lors de l'examen des collections des Archives publiques de l'Ontario, une recherche dans la base des données descriptives des archives a été entreprise pour déterminer quels documents avaient été acquis auprès du secteur privé et complétaient les fonctions du gouvernement de planification des infrastructures et d'élaboration de politiques connexes, ainsi que la promotion de la construction et de la modernisation des infrastructures de la province.

Une recherche par mot clé a été menée dans nos collections privées, en particulier dans les collections de documents datant de la période ultérieure à 1980. Cette recherche a révélé que les collections des Archives publiques contenaient une variété de dossiers privés qui documentent certaines des fonctions exercées par le gouvernement relativement aux infrastructures en Ontario, dont la majorité était des documents créés par des cabinets d'architectes. Dans l'ensemble, la portée et la profondeur des dossiers varient. Cette représentation incohérente est attribuable en grande partie à la grande diversité des activités qu'englobe le secteur de l'infrastructure.

Voici quelques exemples de documents notables que l'on trouve dans les collections des Archives publiques de l'Ontario et qui concernent le secteur de l'infrastructure :

- F 2187 Fonds des architectes Moriyama et Teshima
- F 4521 Fonds ENVision – The Hough Group Limited
- F 4414 Fonds Zdzislaw Przygoda
- F 4446 Fonds Peter J. Smith
- F 4563 Fonds Peter Favot
- C 315 Fonds Mathers et Haldenby
- C 20 Fonds des architectes Page et Steele

Bien que ces documents donnent des exemples de participation du secteur privé dans le développement d'une infrastructure moderne en Ontario, il subsiste d'importantes lacunes dans les collections des Archives publiques de l'Ontario.

## 4. Méthode d'analyse du secteur de l'infrastructure

Cette section décrit la méthode d'analyse et justifie la manière dont le secteur a été divisé et évalué.

### **Identification des sous-secteurs**

Les sous-secteurs du secteur de l'infrastructure ont été sélectionnés d'après une analyse des activités majeures liées à l'infrastructure dans le secteur privé. Les sous-secteurs ont été établis en fonction des catégories principales des organismes, des entités et des particuliers qui participent à ces activités dans le secteur privé ou qui ont un intérêt pour celles-ci.

### **Exclusions et limites**

Le secteur de l'infrastructure couvre un large éventail d'activités, dont plusieurs sont associées à plus d'un ministère. Les documents privés qui sont principalement couverts par d'autres secteurs et qui sont directement liés aux fonctions des ministères suivants n'ont pas été retenus : ministère de l'Énergie, ministère du Travail, ministère de la Recherche et de l'Innovation, ministère des Transports et ministère des Ressources naturelles. De plus, l'infrastructure numérique a été exclue de la présente analyse puisque l'objet du présent rapport se limite à l'infrastructure physique et intégrée.

## 5. Analyse des sous-secteurs de l'infrastructure

La présente section examine la portée du secteur de l'infrastructure en ce qui a trait aux points suivants :

1. Identification et définition des sous-secteurs et des catégories du secteur de l'infrastructure
2. Établissement de rapports entre les activités du secteur privé et les fonctions du gouvernement
3. Identification des collections actuelles des Archives publiques de l'Ontario liées au secteur de l'infrastructure (contenant des documents datant de la période ultérieure à 1980)
4. Identification des cibles d'acquisition possibles dans le secteur privé
5. Justification de l'importance d'acquérir de la documentation dans un sous-secteur ou une catégorie
6. Identification du niveau de la priorité d'acquisition pour chaque sous-secteur en fonction de la justification

### **Sous-secteurs du secteur de l'infrastructure:**

Pour les besoins de l'analyse, les activités du secteur de l'énergie ont été réparties dans les sous-secteurs suivants :

1. Organisations professionnelles

2. Entreprises de construction, d'ingénierie et d'architecture
3. Cabinets de planification et d'experts-conseils
4. Organismes de pression et organisations syndicales
5. Particuliers et conseillers

### **Liens fonctionnels du gouvernement**

Les liens fonctionnels fournis à l'annexe A sont fondés sur les fonctions fondamentales du ministère du Développement économique, de l'Emploi et de l'Infrastructure et d'Infrastructure Ontario.

1. Élaboration de stratégies d'infrastructure
2. Développement et amélioration des infrastructures
3. Maintenance des infrastructures

# Annexe A: Analyse des sous-secteurs de l'infrastructure

Sous-secteur	Description du sous-secteur	Fonction connexe du gouvernement et ministère de l'Ontario responsable	Collections privées connexes des Archives publiques de l'Ontario (contenant des documents pour la période ultérieure à 1980)	Justification raisonnée des sous-secteurs	Considérations relatives aux acquisitions	Priorité : <b>Élevée</b> (les APO ont très peu de documents, voire aucun) <b>Moyenne</b> (les APO ont un peu de documents) <b>Faible</b> (les APO ont beaucoup de documents)
Entreprises de construction, d'ingénierie et d'architecture	Ce sous-secteur comprend les entreprises de construction, d'ingénierie et d'architecture qui participent à l'essor du secteur de l'infrastructure dans la province.	Développement des infrastructures  Maintenance des infrastructures  (ministère du Développement économique, de l'Emploi et de l'Infrastructure)	F 2187 Fonds des architectes Moriyama et Teshima F 4446 Fonds Peter J. Smith F 4447 Fonds Bernard Rasch F 4593 Fonds Lenscape Incorporated	Ce sous-secteur permettrait de documenter les entreprises qui participent à divers aspects du développement et de la maintenance des infrastructures dans la province.	Les collections des Archives publiques de l'Ontario pour ce sous-secteur sont très limitées pour la période ultérieure à 1980.	PRIORITÉ ÉLEVÉE
Cabinets de planification et d'experts-conseils	Ce sous-secteur comprend les cabinets de planification et d'experts-conseils qui participent à l'essor du secteur de l'infrastructure dans la province.	Développement des infrastructures  Maintenance des infrastructures  Élaboration de stratégies d'infrastructure  (ministère du Développement	F 4521, ENVision – The Hough Group Limited fonds  F 4563, Fonds Peter Favot	Ce sous-secteur permettrait de documenter les cabinets de planification et d'experts-conseils qui participent à divers aspects du développement et de la maintenance des infrastructures dans la province.	Les collections des Archives publiques de l'Ontario pour ce sous-secteur sont très limitées pour la période ultérieure à 1980.	PRIORITÉ ÉLEVÉE

Sous-secteur	Description du sous-secteur	Fonction connexe du gouvernement et ministère de l'Ontario responsable	Collections privées connexes des Archives publiques de l'Ontario (contenant des documents pour la période ultérieure à 1980)	Justification raisonnée des sous-secteurs	Considérations relatives aux acquisitions	Priorité : <b>Élevée</b> (les APO ont très peu de documents, voire aucun) <b>Moyenne</b> (les APO ont un peu de documents) <b>Faible</b> (les APO ont beaucoup de documents)
		économique, de l'Emploi et de l'Infrastructure)				
Associations professionnelles	Ce sous-secteur comprend les associations de diverses professions qui participent à l'essor du secteur de l'infrastructure dans la province.	Aucune fonction connexe	F 4402 Fonds de l'Institut des planificateurs professionnels de l'Ontario	Ce sous-secteur documenterait les associations de diverses professions dans le secteur de l'infrastructure qui appuient et représentent les intérêts de leurs représentants. Les dossiers de ce sous-secteur documenteraient les activités ou les progrès réalisés par les professionnels, ainsi que les intérêts des professionnels engagés dans les travaux.	Les collections des Archives publiques de l'Ontario pour ce sous-secteur sont très limitées pour la période ultérieure à 1980.	PRIORITÉ ÉLEVÉE
Organismes de pression et organisations syndicales	Ce sous-secteur comprend les organismes ayant comme mandat de faire pression pour que les besoins en infrastructure soient comblés et que des améliorations soient apportées aux infrastructures de la province, ainsi que les	Aucune fonction connexe	F 2076-6, Document d'Alvin D. McCurdy sur le Syndicat des charpentiers et des menuisiers  ** (s'agit-il d'une suite?)	Ce sous-secteur permettrait de documenter les organismes qui plaident pour le développement d'infrastructures, ainsi que les organisations syndicales qui font pression pour que les besoins et les droits de ceux qui travaillent dans ce secteur soient respectés.	Les collections des Archives publiques de l'Ontario pour ce sous-secteur sont très limitées pour la période ultérieure à 1980.	PRIORITÉ ÉLEVÉE

Sous-secteur	Description du sous-secteur	Fonction connexe du gouvernement et ministère de l'Ontario responsable	Collections privées connexes des Archives publiques de l'Ontario (contenant des documents pour la période ultérieure à 1980)	Justification raisonnée des sous-secteurs	Considérations relatives aux acquisitions	Priorité : <b>Élevée</b> (les APO ont très peu de documents, voire aucun) <b>Moyenne</b> (les APO ont un peu de documents) <b>Faible</b> (les APO ont beaucoup de documents)
	organisations syndicales qui font pression pour faire respecter les besoins et les droits de ceux qui travaillent dans ce secteur.					
Particuliers et conseillers	Ce sous-secteur comprend les particuliers qui ont contribué de manière importante aux domaines de la planification et du développement ou qui ont contribué à d'autres progrès réalisés dans le secteur de l'infrastructure.	Développement des infrastructures  Élaboration de stratégies d'infrastructure  (ministère du Développement économique, de l'Emploi et de l'Infrastructure)	F 4642, Fonds Michael Hough  F 4530, Fonds de l'aménageur-conseil Anthony Usher	Ce sous-secteur permettrait de documenter les particuliers qui ont contribué de manière importante au secteur de l'infrastructure en Ontario.	Les collections des Archives publiques de l'Ontario pour ce sous-secteur sont très limitées pour la période ultérieure à 1980.	PRIORITÉ ÉLEVÉE